

il faut aller plus au fond du processus pathologique et se rappeler que parfois, il peut devenir nuisible.

Réduire la ration alimentaire, utiliser l'action neutralisante des albuminoïdes sur l'HCl, et l'action inhibitrice des corps gras sur les sécrétions. Le lait et les œufs sont les principaux albuminoïdes à conseiller, leur graisse modère les sécrétions.

Les amylacés exercent pareillement une action dépressive sur la sécrétion, mais facilement fermentescible, leur emploi est à surveiller.

Il faut éviter les apéritifs, les épices, la moutarde, les condiments surtout le sel, qui contribue à former l'Hol. Aider la dilution de l'Hcl par l'eau et le thé léger.

Enfin l'estomac n'est que partie du système digestif, et le point de départ stomacal, aboutit souvent aux troubles de l'intestin, du foie ou du pancréas ; la dyspepsie intestinale, l'entéro-colite muco-membraneuse, la diarrhée, la coprostase, suivent le trouble gastrique.

Inversement, les organes abdominaux peuvent retentir sur l'estomac comme le font l'entéroptose, l'hepatothiase, la lithiase, la cirrhose, etc.

En présence de ces cas complexes, la thérapeutique doit se guider sur la physiologie et sur l'état général ou spécial du malade.

Discussion :— Le Dr Lesage remarque que dans les dyspepsies nerveuses et atoniques, le Dr Valin conseille l'agneau, qui cependant renferme beaucoup de graisse. Au sujet du bicarb. de soude, les recherches de Pouchet ont démontré qu'il neutralise d'abord, mais augmente ultérieurement l'hypersecretion, à tel point que certains médecins le prescrivent avant les repas, comme eupeptique. Le Dr Lesage est d'opinion qu'une poudre inerte comme le bismuth, remplit mieux les indications. Il croit aussi que les Canadiens ne boivent pas assez d'eau, dont le passage à travers le tube digestif, facilite le cheminement des aliments, et est susceptible de guérir certaines constipations.

Le Dr Bourgouin prétend qu'il ne faut pas exagérer les méfaits du bicarb. de soude, qui en calmant momentanément la douleur, permet d'attendre la guérison par la diète.

Le Dr Décarie est d'avis que plusieurs dyspeptiques passent leur vie à se faire des diètes et ne guériront jamais, si le médecin consulté, n'a pas soin de leur refaire une mentalité et de leur interdire tout régime spécial.

Le Dr Valin ajoute que ces malades sont des névrosés des fous de l'estomac, à qui évidemment, comme le remarque le Dr Décarie, il faut refaire une mentalité. Ce sont des dégénérés. Aux remarques du Dr Lesage, le Dr Valin répond, qu'il ne conseille que la viande d'agneau dégraissée.

A 11 heures la séance est levée.

LUDOVIC VERNER, M.D.

Association Médico-Chirurgicale du district de Joliette

DECEMBRE 1909

Présidence de M. le Dr Charles Bernard

Membres présents : J. A. D. Magnan ; J. P. Laporte ; J. O. Pelletier ; Th. Gervais ; Jos. Marion ; J. W. Gaudet ; L. A. Masse ; J. A. Paquet ; Jos. Lippé ; J. J. Sheppard ; G. Desrosiers ; Jos. Mélançon ; J. A. Magnan ; A. Laurendeau.

Monsieur le Dr J. W. Gaudet est admis membre de l'association.

HOPITAL SAINT-EUSEBE DE JOLIETTE

Monsieur le Président fait l'historique de la fondation de cet hôpital dans la ville de Joliette. Il rappelle qu'il y a quelques années, l'association avait pris l'initiative au sujet de cette fondation, en nommant une commission dont M. le Dr Sheppard était président, laquelle s'est abouchée avec Monseigneur Archambault, le priant de vouloir bien prendre sous son patronage l'érection de cet établissement dont le besoin se faisait sentir dans la ville de Joliette.

L'association offrait à Monseigneur le concours de tous les médecins du district de Joliette, pour travailler au succès de cette œuvre humanitaire.

Nous constatons, ajoute M. le Dr Bernard, par une annonce parue dans l'"Etoile du Nord" que cet hôpital est maintenant en opération, et ouvert au public malade qu'on invite à encourager. Il est dit dans cette même annonce, que M. le Dr Marion a la charge de cet hôpital. M. le Président demande s'il est à la connaissance de quelqu'un des membres, que l'association ou la profession médicale ait été consultée, quant au plan, à la construction à l'aménagement, au choix de l'outillage et du médecin en charge du dit hôpital ?

M. le Dr Sheppard regrette que la profession n'ait pas été consultée lors de la création de cette institution dont l'objet est médical et destinée à des fins publiques.

La plupart des membres présents font des remarques dans le même sens.

M. le Dr Laurendeau veut bien croire que ce n'est pas par mauvaise volonté mais bien plutôt par oubli que les autorités religieuses ont omis de prendre l'avis des médecins lors de la création et de l'installation de l'hôpital Saint-Eusèbe.

RE. TARIF DES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Proposé par M. le Dr Sheppard, secondé par M. le Dr Laporte :

Que le tarif de \$5.00 pour chaque examen médical en